L’importance de la gestion active dans les stratégies d’investissement à rendement défini

Publié le 27 octobre 2026

Jack Roberts
Fund Manager

Points clés

- La mise en œuvre est déterminante pour la réussite. L’investissement à rendement défini vise à accroître la probabilité d’atteindre un objectif de rendement. Toutefois, c’est la qualité de la construction et de la gestion de la stratégie qui détermine sa capacité à produire les résultats attendus pour les investisseurs.
- Les taux d’intérêt, les dividendes et la volatilité implicite évoluent constamment, tandis que chaque investissement à rendement défini présente de nombreuses caractéristiques ajustables. La gestion active offre au gestionnaire la flexibilité nécessaire pour optimiser ces paramètres en fonction de l’évolution des conditions de marché.
- Le recours à plusieurs fournisseurs de swaps améliore les conditions d’exécution. Les prix proposés dépendent de l’appétit pour le risque des contreparties, de sorte que le fournisseur offrant les meilleures conditions change fréquemment. Solliciter simultanément plusieurs fournisseurs pour obtenir des cotations sur différentes structures permet au gestionnaire de limiter l’exposition au risque de contrepartie et d’obtenir des conditions plus avantageuses.

La philosophie de l’investissement à rendement défini met l’accent sur la probabilité d’atteindre un rendement cible, plutôt que sur la recherche du rendement maximal. Toutefois, comme pour toute idée d’investissement prometteuse, c’est finalement sa mise en œuvre qui fait la différence.

Jusqu’ici, les investisseurs accédaient aux placements à rendement défini principalement via des produits structurés distincts. Les performances de ces investissements peuvent être anticipées ; toutefois, l’ajout d’un seul produit structuré à un portefeuille, aussi simple soit-il à implémenter, expose l’investisseur à des risques spécifiques à ce produit, ainsi qu’à des risques liés au moment de l’entrée ou de la sortie. Les investisseurs chevronnés dans les stratégies à rendement défini ont, pour la plupart, assemblé des portefeuilles composés de produits structurés distincts. Une telle approche offre certes une certaine diversification, mais elle implique aussi une gestion opérationnelle complexe, des contraintes de liquidité et une exposition persistante tant au risque de crédit de l’émetteur qu’au risque de concentration.

Comparer un produit structuré isolé à un portefeuille de produits structurés fait apparaître certains arbitrages. Ici, la mise en œuvre s'apparente à une balance : elle ajuste l'intensité opérationnelle afin de maintenir l'équilibre avec les résultats obtenus pour les investisseurs. Le même principe s'applique aux fonds mutuels et aux ETF à rendement défini. La complexité opérationnelle, tout comme les résultats pour les investisseurs, varient selon que l'on adopte une gestion passive indexée ou une gestion active, ces deux approches se positionnant différemment sur cette échelle.

Les ETF indiciels passifs offrent une mise en œuvre généralement simple. Cependant, ils manquent de souplesse, et l'indice sous-jacent auquel sont rattachés les investissements à rendement défini présente le plus souvent une structure complexe sur le plan financier. L'évolution de cet indice structuré peut s'écarter fortement de celle du marché actions, ce qui complique la prévision pour les investisseurs. La gestion passive d'ETF s'avère plus simple pour le gestionnaire d'investissement, puisqu'elle repose le plus souvent sur un unique swap conclu avec une seule contrepartie. Toutefois, cette simplicité risque fort de se traduire par des résultats moins favorables pour l'investisseur.

Contrairement à la plupart des ETF à rendement défini de gestion passive, une approche basée sur des ETF ou des fonds mutuels à gestion active ne cherche pas à reproduire un indice. Elle peut ainsi s'appuyer sur de véritables indices actions afin de maintenir le niveau de prévisibilité attendu par les investisseurs recherchant un rendement défini. Lorsque l'on bâtit un portefeuille à rendement défini à partir d'indices réels comme le S&P 500, l'Euro Stoxx 50 ou le FTSE 100, la gestion active acquiert alors une dimension essentielle. Cette situation s'explique par l'évolution constante des paramètres de valorisation de ces indices, qu'il s'agisse des taux d'intérêt, des dividendes ou encore de la volatilité implicite. Par ailleurs, un investissement à rendement défini individuel comporte de nombreux paramètres modulables, générant ainsi une grande variété de décisions d'investissement possibles. La gestion active permet alors au gestionnaire d'investissement de disposer de la souplesse requise pour optimiser ces arbitrages.

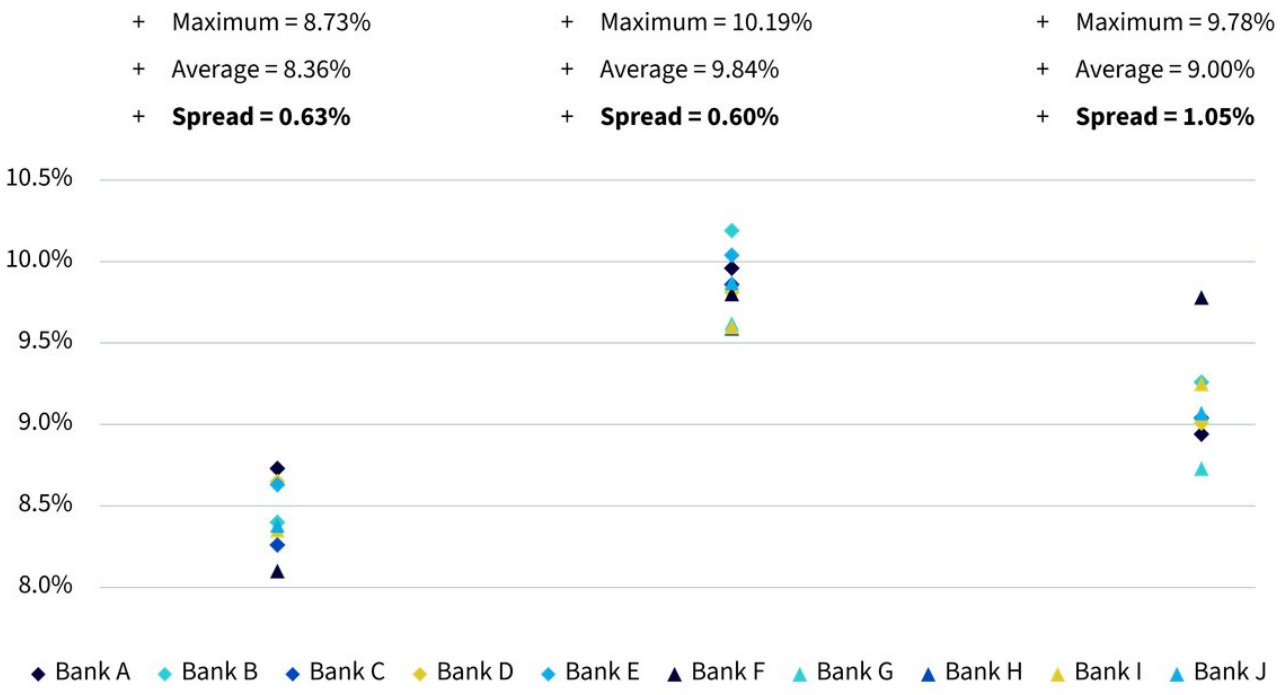
Au fil de l'évolution des conditions de marché, l'investissement le mieux placé pour aider le portefeuille à atteindre son objectif peut varier sensiblement. Dans le cas d'un portefeuille à rendement défini, chaque nouvel investissement doit être évalué dans le contexte global du portefeuille ; chaque décision ultérieure cherche alors à optimiser la probabilité que l'ETF ou fonds mutuel atteigne ses objectifs fixés. C'est pourquoi une gestion active s'impose dans le cadre d'un investissement à rendement défini : bien que sa mise en œuvre soit plus exigeante sur le plan opérationnel, elle offre au gestionnaire d'investissement la possibilité d'ajuster le portefeuille afin d'optimiser la performance à long terme. Le tout, sans compromettre la prévisibilité recherchée par les investisseurs.

La flexibilité joue aussi un rôle clé dans l'exécution, ce qui implique de faire appel à plusieurs contreparties pour les swaps. La faculté d'exécuter des transactions sur des investissements à rendement défini sous une forme institutionnelle, en recourant à des swaps plutôt qu'à des notes, offre au gestionnaire d'investissement la possibilité de réduire au minimum l'exposition à la contrepartie, éliminant ainsi, pour

l'essentiel, le risque de crédit dans le processus décisionnel d'investissement. Quand les parties à un swap se trouvent sur un pied d'égalité, c'est la tolérance au risque qui façonne les écarts de prix. Une tolérance qui, tout comme les conditions de marché, ne cesse de fluctuer. Il arrive qu'une contrepartie swap offre des conditions tarifaires optimales sur un indice sous-jacent, tout en s'avérant moins compétitive sur un autre. De même, certaines se distinguent par leur efficacité sur des structures de barrière agressives, alors qu'elles le sont moins sur des structures de barrière défensives. Il arrive fréquemment qu'une contrepartie swap, particulièrement compétitive un mois donné, se révèle bien moins avantageuse le mois suivant. Globalement, cet écart de prix fluctue souvent ; c'est pourquoi un gestionnaire d'investissement se doit d'envisager en parallèle différentes structures de portefeuille et de solliciter des cotations auprès de plusieurs contreparties de swap. La figure 1 illustre l'ampleur des écarts de prix entre les fournisseurs de swaps. Elle compare les cotations réelles de dix fournisseurs pour des produits autocall défensifs, recueillies lors de trois appels d'offres.

Figure 1 : Le recours à plusieurs contreparties permet d'obtenir de meilleures conditions de prix dans la durée

Cotations réelles obtenues lors d'appels d'offres pour des produits autocall défensifs sur plusieurs mois



Source : WisdomTree, du 7 novembre 2019 au 2 juin 2026. **Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et tout investissement peut perdre de sa valeur.**

Dès réception de prix exécutables, il s'agit alors de réexaminer les transactions à la lumière de l'ensemble du portefeuille. Ce n'est qu'à ce stade que le gestionnaire d'investissement est en mesure d'identifier et de réaliser l'investissement offrant la meilleure chance d'atteindre les objectifs fixés pour l'ETF ou le fonds mutuel. Ce processus exige une optimisation constante et, combiné à la gestion simultanée de plusieurs

swaps auprès de contreparties variées, il impose au gestionnaire une lourde charge opérationnelle. Pour l'investisseur, en revanche, il peut contribuer à de meilleurs résultats sur le long terme.

L'investissement à rendement défini vise à augmenter la probabilité de générer un rendement d'investissement cible. Toutefois, la qualité de la mise en œuvre de cette stratégie est fondamentale pour offrir des résultats efficaces aux investisseurs dans la pratique. La gestion active permet au gestionnaire d'investissement d'optimiser avec agilité les décisions de portefeuille, la tarification et l'exécution à mesure que les conditions de marché évoluent, ce qui contribue à maximiser la probabilité que les objectifs d'investissement à long terme soient effectivement atteints.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Communications commerciales diffusées dans l'Espace économique européen (« EEE ») et en Suisse : Le présent document a été publié et approuvé par WisdomTree Ireland Limited, laquelle est agréée et réglementée par la Banque centrale d'Irlande.

Communications commerciales diffusées sur des territoires situés hors de l'EEE, excepté la Suisse : Le présent document a été publié et approuvé par WisdomTree UK Limited ou Atlantic House Investments Limited, toutes deux agréées et réglementées par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni.

WisdomTree Ireland Limited, WisdomTree UK Limited et Atlantic House Investments Limited sont désignées aux présentes sous le nom « WisdomTree » (selon le cas). Notre Politique sur les conflits d'intérêts ainsi que l'inventaire des cas y afférents sont disponibles sur demande.

Cette publication est émise à l'intention de tous les investisseurs ; toutefois, les produits Wisdom Tree décrits dans le présent document et toute communication promotionnelle connexe peuvent faire l'objet de restrictions dans certains pays et être uniquement commercialisables auprès de catégories d'investisseurs particulières conformément aux lois et réglementations applicables. Si un produit n'est pas autorisé ou que sa distribution est restreinte dans une juridiction, il incombe à toute personne ou entité en possession de ces informations de se renseigner sur toutes les restrictions applicables et de s'y conformer. Avant toute décision de placement, les investisseurs sont invités à consulter leurs conseillers juridiques, réglementaires, fiscaux et financiers afin d'évaluer la pertinence et les conséquences d'un investissement dans ces produits. Des informations concernant les produits Wisdom Tree peuvent être consultées sur le site wisdomtree.eu. WisdomTree ne fournit pas de conseil en investissement adapté à la situation individuelle de l'investisseur. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Les performances historiques indiquées dans ce document peuvent s'appuyer sur des tests a posteriori. Ce type de test consiste à conduire une simulation à partir de données historiques pour évaluer la pertinence d'une stratégie d'investissement et calculer sa performance théorique. La performance ainsi obtenue est purement hypothétique et uniquement mentionnée à titre indicatif. À noter que les performances testées a posteriori ne sauraient représenter les performances réelles ni être interprétées comme une indication des performances réelles ou futures. La valeur de tout investissement peut être affectée par les fluctuations de change. Toute décision d'investissement devrait être prise sur la base des informations présentées dans le prospectus correspondant et après sollicitation de conseils financiers, fiscaux et juridiques. Le contenu du présent document ne saurait constituer un conseil d'investissement ni une offre de vente, ou une sollicitation liée à une offre d'achat des produits qu'il décrit ou d'investissement dans lesdits produits.

La présente communication commerciale doit être lue en parallèle du Prospectus, du Document d'informations clés pour l'investisseur (« DICI ») et du Document d'informations clés relatif aux Produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance (« DIC relatif aux PRIIP ») pour les produits WisdomTree concernés, comme requis. En particulier, les investisseurs sont

invités à lire attentivement les risques spécifiques détaillés sous la section intitulée « Profil de risque et de rendement » du DICI, sous la section intitulée « Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ? » du DIC relatif aux PRIIP, ainsi que sous la section intitulée « *Risk Factors* » du Prospectus de l'Émetteur, pour plus de précisions sur les risques associés à un placement dans le ou les produits décrits aux présentes. Pour plus d'informations sur le ou les produits indiciels cotés WisdomTree décrits aux présentes, comme la liste détaillée des investissements sous-jacents et la valeur liquidative indicative, veuillez consulter le site Internet de WisdomTree sur (**www.wisdomtree.eu**).

Un placement dans les produits indiciels cotés (« ETP », *Exchange-Traded Products*) de WisdomTree est tributaire de la performance de l'actif sous-jacent, déduction faite des coûts, mais n'a pas vocation à reproduire exactement cette performance. Un placement dans les fonds WisdomTree est tributaire de la performance des investissements sous-jacents, déduction faite des coûts.

Les ETP et les fonds WisdomTree impliquent respectivement de nombreux risques, dont notamment les risques généraux de marché associés à tout actif sous-jacent concerné, les risques de crédit liés au fournisseur des swaps sur indice utilisés dans les ETP, les risques de change, les risques de taux d'intérêt, les risques inflationnistes, les risques de liquidité, le risque inhérent aux dérivés, ainsi que les risques juridiques et réglementaires.

Ce document n'est pas et ne doit en aucun cas être interprété comme, une publicité ou une offre publique de vente d'actions aux États-Unis ou dans toute province ou tout territoire des États-Unis, où ni les émetteurs ni leurs produits ne sont agréés ou inscrits, où la distribution des produits n'est pas autorisée et où aucun prospectus des émetteurs n'a été déposé auprès d'une quelconque commission des valeurs mobilières ou autorité de règlementation. L'introduction, la transmission et la distribution (directes ou indirectes) de ce document ou des informations qu'il contient sont interdites aux États-Unis. Ni les émetteurs ni aucun titre émis par eux n'a été ni ne sera enregistré en vertu de la Loi américaine de 1933 sur les valeurs mobilières (United States Securities Act of 1933) ou de la Loi américaine de 1940 sur les sociétés d'investissement (Investment Company Act of 1940) et aucun d'eux n'a été ni ne sera qualifié en vertu des dispositions légales applicables de tout État relatives aux valeurs mobilières.

Ce document peut contenir des commentaires indépendants sur le marché rédigés par WisdomTree sur la base des informations publiques disponibles. Bien que WisdomTree s'efforce d'assurer l'exactitude du contenu de ce document, WisdomTree ne peut en garantir l'exactitude. Les fournisseurs de données tiers sollicités pour obtenir les informations contenues dans le présent document ne donnent aucune garantie ou représentation de quelque sorte en rapport avec ces données. Lorsque WisdomTree exprime ses propres opinions concernant le produit ou l'activité du marché, ces opinions sont susceptibles de changer. WisdomTree, ses affiliés et leurs dirigeants, directeurs, partenaires ou employés respectifs déclinent toute responsabilité pour toute perte directe ou indirecte découlant de l'utilisation de ce document ou de son contenu.

Ce document peut contenir des déclarations prospectives, y compris notre opinion ou nos attentes actuelles concernant la performance de certains secteurs et/ou catégories d'actifs. Les déclarations

prospectives sont sujettes à certains risques, incertitudes et hypothèses. Il n'existe aucune garantie quant à l'exactitude de ces déclarations et les résultats réels peuvent différer sensiblement des résultats prévus dans ces déclarations. WisdomTree recommande fortement de prendre ces déclarations prospectives avec la plus grande précaution.

WisdomTree Issuer ICAV

Certains fonds pris en considération dans le présent document sont émis par WisdomTree Issuer ICAV (l'« Émetteur WT »). L'Émetteur WT est un véhicule irlandais de gestion collective d'actifs à compartiments multiples (Irish Collective Asset-management Vehicle, « ICAV ») et à responsabilité séparée entre ses compartiments, agréé et réglementé par la Banque centrale d'Irlande (BCI) en tant qu'organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) en vertu du droit irlandais. Chaque fonds est représenté par une catégorie d'actions (les « Actions ») distincte émise par l'Émetteur WT.

Le Fonds est décrit dans un Document d'informations clés (DIC) ou Document d'informations clés pour l'investisseur (DICI) à l'intention des investisseurs britanniques, et dans le prospectus de l'Émetteur WT (« Prospectus WT »). Un exemplaire du Prospectus WT et du DIC / DICI est mis à disposition, pour l'Espace Économique Européen (l'«EEE »)/le Royaume-Uni uniquement, en anglais, sur le site www.wisdomtree.eu. Lorsque les réglementations nationales l'exigent, le DIC sera également disponible dans la langue locale de l'État membre de l'EEE concerné. Les investisseurs sont invités à lire le Prospectus WT avant d'investir et à consulter la section du Prospectus WT intitulée « Risk Factors » pour plus de détails sur les risques associés à un investissement dans les Actions.

La synthèse des droits de l'investisseur associés à un placement dans le fonds est disponible en anglais sur le site Internet de WisdomTree Europe. WisdomTree Management Limited peut décider de résilier les accords portant sur la commercialisation de ses organismes de placement collectif. Dans ces circonstances, les actionnaires sujets de l'État membre de l'EEE concerné seront informés de cette décision et se verront offrir la possibilité de racheter leur participation dans le fonds, sans frais ni retenues durant une période minimum de 30 jours ouvrables à compter de la date de notification en question.

Pour les investisseurs en Suisse :

Le présent document constitue un document promotionnel relatif au(x) produit(s) financier(s) y mentionné(s).

Le prospectus (disponible uniquement en anglais) ainsi que les documents d'informations clés pour l'investisseur (DIC) (disponibles en allemand, français et italien) sont accessibles sur le site internet de WisdomTree : https://www.wisdomtree.eu/en-ch/resource-library/prospectus-and-regulatory-reports

Pour les produits UCITS de WisdomTree uniquement: Le représentant et agent payeur des compartiments en Suisse est Société Générale Paris, Zurich Branch, Talacker 50, PO Box 5070, 8021 Zurich, Suisse. Le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur (DICI), les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels des compartiments sont disponibles gratuitement auprès du représentant et agent payeur. Concernant la distribution en Suisse, le lieu d'exécution et la juridiction compétente

correspondront au siège du représentant et agent payeur. Certains des compartiments mentionnés dans ce document peuvent ne pas avoir été enregistrés auprès de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (« FINMA »). En Suisse, les compartiments qui ne sont pas enregistrés auprès de la FINMA ne peuvent être proposés qu'aux investisseurs qualifiés.

À L'INTENTION DES INVESTISSEURS EN FRANCE :

Pour plus d'informations sur le ou les produits indiciels cotés WisdomTree décrits aux présentes, telles que la liste détaillée des investissements sous-jacents et la valeur liquidative indicative, veuillez consulter le site Internet de WisdomTree à l'adresse (www.wisdomtree.eu).

Le produit est destiné aux investisseurs particuliers qui : (i) peuvent supporter la perte de capital, ne cherchent pas à préserver le capital et qui ne recherchent pas de garantie de capital ; (ii) ont des connaissances ou une expérience spécifique en matière d'investissement dans des produits similaires et sur les marchés financiers et (iii) recherchent un produit offrant une exposition à la performance de l'actif(s) sous jacent(s) et ont un horizon d'investissement en ligne avec la période de détention recommandée indiquée dans le DIC.

De même, la valeur liquidative indicative est spécifiée sur les pages Reuters et Bloomberg du produit et peut être également mentionnée sur les sites Internet des marchés de cotation du produit.

Les parts d'un produit indiciel coté qui sont acquises sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas lui être revendues directement. Concernant les investisseurs qui ne sont pas des participants agréés, l'achat et la vente de parts doivent être réalisés sur un marché secondaire par l'intermédiaire d'un opérateur (par ex., un courtier) et peuvent donc être assujettis à des commissions et taxes supplémentaires. De plus, les investisseurs sont susceptibles de payer plus que la valeur liquidative en cours lors de l'acquisition des parts et de percevoir moins que la valeur liquidative en cours lors de leur cession.

Les investisseurs sont invités à lire attentivement les risques spécifiques détaillés sous la section intitulée « Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ? » du Document d'informations clés relatif aux Produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance (« DIC relatif aux PRIIP »), ainsi que sous la section intitulée « *Risk Factors* » du Prospectus de l'Émetteur, pour plus de précisions sur les risques associés à un placement dans le produit décrit aux présentes.

Les investisseurs sont informés que le prospectus est disponible en français et en anglais.

Le présent document constitue un document promotionnel relatif au(x) produit(s) financier(s) y mentionné(s). Le prospectus et le Document d'informations clés aux Investisseurs (DICI) sont disponibles sur le site Internet de WisdomTree: https://www.wisdomtree.eu/resource-library/prospectus-and-regulatory-reports

La distribution du Prospectus et l'offre, la vente ou la remise d'Actions dans d'autres territoires peuvent être soumises à des restrictions légales. WT Issuer est un UCITS régi par la législation irlandaise et agréé par la Central Bank of Ireland en tant qu'OPCVM conforme à la réglementation européenne, même s'il n'est pas nécessairement soumis aux mêmes règles que celles applicables à un produit similaire agréé en France.

Le Fonds a été enregistré par l'Autorité des marchés financiers pour commercialisation en France et peut être distribué aux investisseurs en France. Les copies de l'ensemble des documents (c.-à-d. le Prospectus, tout supplément ou addenda y afférent, le Document d'informations clés, les rapports annuels les plus récents et l'Acte constitutif) sont gracieusement mises à disposition en France chez l'agent centralisateur français, Société Générale, sise 29 Boulevard Haussmann, 75009 Paris, France. Toute souscription d'Actions du Fonds sera effectuée sur la base des conditions stipulées dans le Prospectus et tous suppléments ou addendas y afférents.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que cet UCITS présente, au regard des attentes de l'Autorité des marchés financiers, une communication disproportionnée sur la prise en compte des extra-financiers dans sa gestion.

Monaco: Ce document est destiné spécifiquement et uniquement aux banques dûment enregistrées et / ou les sociétés de gestion de portefeuille autorisées à Monaco. Ce document ne doit pas être envoyée au public à Monaco.